

Voie d'accès

Formation continue

Éligible au CPF

Oui

Non

PUBLIC

- Toute personne souhaitant s'initier à la comptabilité

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum
- Inscription possible toute l'année selon le calendrier en cours

OBJECTIFS

- Respecter les obligations légales de la comptabilité
- Savoir enregistrer des opérations courantes de la comptabilité
- Réaliser une déclaration de TVA simple

DURÉE

- 4 journées : 28h

TARIFS

- **Tarif inter** : 1000€ net de taxe par personne
- **Tarif intra** : nous consulter

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Cette formation est animée par un formateur spécialisé dans le domaine de la finance et de la comptabilité.

Méthodes transmissives et interrogatives :

- Alternance de contenus théoriques et méthodologiques, échange d'expériences
- Cas pratiques et mises en situation
- Exercices d'application à partir de situations propres aux participants

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.cci.vf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieux de formation

Site de Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace
70 rue de la Concise
86500 Montmorillon

Site de Loudun

Espace formation
1 avenue de la Coopération
86200 Loudun



**Taux de satisfaction
en 2025**

100 %



**Nombre de formés
en 2025**

2

PROGRAMME & CONTENU

I- Les principes comptables et l'enregistrement comptable

- Le rôle de la comptabilité
- Les principes comptables
- Les types de comptabilité : trésorerie et engagement
- Le principe de la partie double, la codification et l'enregistrement comptable
- L'organisation comptable et les documents de synthèse (explication dans les grandes lignes du bilan et compte de résultat)
- L'enregistrement comptable (saisie d'écritures)

II- La déclaration de TVA

- Les différents régimes de TVA
- La règlementation fiscale
- L'élaboration de la déclaration de TVA Les contrôles comptables et la comptabilisation

III- Le rapprochement bancaire et le lettrage

- L'état de rapprochement
- Le lettrage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle de la progression et du développement des connaissances et des compétences acquises conformément aux objectifs visés tout au long de la formation.
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.
- Délivrance d'une attestation de formation.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap :

referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration

